

INFOS Tri

N.34

Mai 2019



NOUVEAU LOOK

Simplification
du geste de tri

100%
DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS
SE TRIENT

Journée
portes ouvertes



Changement des
jours de collecte



DANS L'ALLIER, C'EST MAINTENANT

Simplification des consignes de tri



La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015, contient des dispositions sur le tri :

- étendre les consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages en plastique d'ici 2022, dont les films et barquettes en plastique (jusqu'ici, seules les bouteilles et les flacons en plastique devaient être triés) ;
- harmoniser progressivement les consignes de tri et les couleurs des poubelles d'ici 2025.

Le Département de l'Allier n'attend pas 2022 ni 2025 pour simplifier le geste de tri des Bourbonnais mais se lance au 1^{er} mai 2019.

Pour atteindre ces objectifs, les cinq collectivités en charge des déchets du département de l'Allier se sont rassemblées en une société publique locale (SPL) ALLIER TRI, créée en avril 2016. ALLIER TRI porte le centre de tri départemental pouvant traiter 100% des emballages et des papiers produits par les Bourbonnais. Cet équipement sera mis en service le 1^{er} mai 2019.



Photo du centre de tri départemental porté par ALLIER TRI - Crédit: Imholz

100%

DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS
SE TRIENT

Aussi, vous trouverez sur la page ci-contre les nouvelles consignes de tri simplifiées. Plus de question à se poser, **100 % des emballages et des papiers se trient.**

Si vous avez un doute, vous pouvez télécharger l'application «Guide du tri» sur **consignedetri.fr**. Avec cette application, il vous suffit de renseigner le déchet et la commune pour savoir dans quelle poubelle le jeter.



Dans ce journal, vous trouverez l'autocollant avec les nouvelles consignes. Nous vous demandons de le coller sur votre bac jaune dès aujourd'hui. Si vous possédez plusieurs bacs, n'hésitez pas à nous en demander d'autres.



100% DES EMBALLAGES

PLASTIQUE

POTS · BOÎTES · BARQUETTES



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS · BIDONS · BOUTEILLES · TUBES



CARTON

BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



MÉTAL

BOUCHONS · CAPSULES · COUVERCLES
BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES · CONSERVES · AÉROSOLS
CANETTES · TUBES



100% DES PAPIERS

JOURNAUX · PUBLICITÉS · MAGAZINES · LIVRES · CATALOGUES · CAHIERS · ENVELOPPES · SACS...



Attention : séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.



À SAVOIR :

- Ne pas imbriquer plusieurs emballages.
- Ne pas laver les emballages mais bien les vider.

À NE PAS METTRE :

- ✗ Divers objets (jouets, papier peint...)
- ✗ Le verre



Ah, vous ici aussi mon cher ?!

Bien évidemment !



Simplification des consignes de tri

Épisode n°6 :

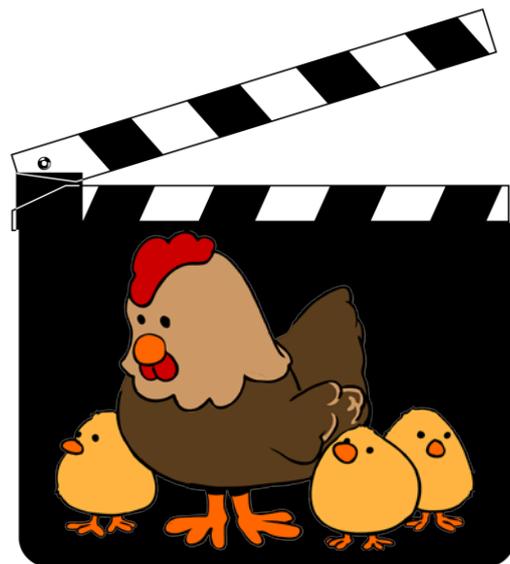
Le SICTOM vous propose d'accueillir 2 amis galinacés au sein de votre foyer.

**1 poule achetée (10.44 €) =
1 poule offerte**

Afin de bénéficier de cette offre, vous devez remplir deux conditions :

- donner à vos poules, en plus du grain, vos restes de repas,
- ne pas les manger pendant au moins 1 an.

Elles vous donnent un oeuf frais tous les matins et vous débarrassent de vos déchets alimentaires.



Comment vous inscrire ?

Il vous suffit de téléphoner au SICTOM **le jeudi 9 mai** au 0 800 500 271 (appel gratuit depuis un téléphone fixe) de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Il est inutile d'appeler en dehors de cette date car aucune inscription ne sera prise.

Les poules seront à récupérer le **samedi 18 mai de 9h à 11h** au SICTOM. Le reste des modalités vous sera expliqué lors de votre inscription. (offre limitée aux 100 premiers inscrits)

Attention, afin de laisser une chance à tout le monde, les foyers ayant adopté des poules les années précédentes ne peuvent pas postuler cette année.

Merci de votre compréhension.

RAPPEL : les numéros à retenir

0 800 500 271

Pour toutes les questions sur le tri et le recyclage

*appel gratuit
depuis un
poste fixe*

0 800 03 30 03

Pour la dotation ou les changements de bacs en cas de casse ou de vol

Pour toutes autres questions,
merci de contacter le standard : 04.70.64.23.80

www.sictomrm.fr



Suivez-nous sur les réseaux et soyez informés des nouveautés

Samedi 18 mai 2019

9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (libre accès)

Portes ouvertes
Journée

Visite du village du tri,
de la récup et
du compostage

Exposition,
démonstration...

Rue du Terrier à Domérat



Visite du site en calèche

Départs échelonnés sur la journée.

Vous découvrirez les différents services du SICTOM (plateforme de compostage, quai de transfert..) en profitant d'une balade en calèche.



Venez nombreux !

Récupération des poules

De 9h à 11h

Pensez à vous munir d'un carton ou d'une boîte de transport afin de ramener vos cocottes à bon port.



TROC'PARTY

Venez déposer des objets, ou tout simplement, récupérer un article qui vous plaît. C'est l'occasion de chiner sans dépenser le moindre sou !

Tout article, non récupéré le samedi soir, sera donné à des associations.



STANDS

Des artisans locaux travaillant à partir de récupération, vous feront découvrir un univers où les déchets sont des mines d'or !



Visite du site d'enfouissement de Villeneuve à Maillet avec départ du SICTOM

Merci de vous présenter 1/4 d'heure avant le départ :

- départ à 9h15 retour 11h15
- départ à 13h30 retour 15h30
- départ à 15h30 retour 17h30

Transport assuré par le SICTOM,
dans la limite des places disponibles





A partir du 6 mai 2019

Changement des jours de collecte pour les communes suivantes :

ATTENTION

Les poubelles doivent être sorties la veille du jour de collecte. Certaines collectes peuvent s'effectuer l'après-midi, aussi, merci de laisser vos poubelles sorties.

Changement des jours de collecte

Communes	Ordures Ménagères = bordeaux	Recyclables = jaunes
Arpheuilles-Saint-Priest	VENDREDI	
Beaune-d'Allier	MARDI	VENDREDI
Blomard	MARDI	VENDREDI
Chappes	JEUDI	
Chavenon	MARDI	
Colombier	LUNDI	
Deneuille-les-Mines	LUNDI	MARDI
Hyds	MERCREDI	
La-Celle	LUNDI	
La-Petite-Marche	JEUDI	
Louroux-de-Beaune	MERCREDI	
Mazirat	VENDREDI	
Mesples	MARDI	
Murat	MARDI	
Ronnet	VENDREDI	
Sazeret	JEUDI	
Saint-Bonnet-de-Four	LUNDI	
Saint-Fargeol	MERCREDI	JEUDI
Saint-Genest	VENDREDI	
Saint-Marcel-en-Marcillat	MERCREDI	JEUDI
Saint-Marcel-en-Murat	MARDI	VENDREDI
Saint-Palais	MARDI	
Saint-Priest-en-Murat	LUNDI	
Sainte-Thérence	JEUDI	
Terjat	JEUDI	
Verneix	MERCREDI	MARDI
Vernusse	MARDI	VENDREDI

Doublage du 1^{er} mai

La collecte des ordures ménagères et des recyclables qui devait s'effectuer le 1^{er} mai, est reportée au **samedi 4 mai**. Merci de sortir vos poubelles vendredi soir.

Création d'un service de prêts ponctuels de conteneurs aux associations

- 3 types de bacs : Ordures ménagères (bordeaux), recyclables (jaunes) et fermentescibles (verts)
- Différentes tailles : 240 L, 360 L et 660 L
- Gratuité du prêt des bacs jaunes et verts
- Gratuité du prêt des bacs bordeaux soumis à conditions :

①

Emprunt bacs bordeaux uniquement
 ↓
 Application du tarif de la redevance spéciale à 31.30€ le m³ collecté

.....OU.....

②

L'association s'engage dans une démarche éco-responsable
 ↓
 Emprunt bacs bordeaux, jaunes, et au besoin, verts
 ↓
 Contrôle qualité lors de la collecte
 ↓
 Contrôle CONFORME → Gratuit
 ↓
 Contrôle NON CONFORME → Application du tarif de la redevance spéciale à 31.30€ le m³ collecté

Côté associations

En 2018, nous vous avons informé du projet gouvernemental d'augmenter fortement la Taxe sur les activités polluantes plus couramment appelée T.G.A.P.*

Ce projet a été acté fin 2018 et prévoit une augmentation brutale de la TGAP entre 2020 et 2025 pour tous les déchets enfouis.

En 2018, le SICTOM a enfoui 30 000 tonnes de déchets soit une TGAP versée de 510 000 €.

Vous trouverez ci-dessous la progression pour les 6 années à venir de cette taxe :

- à tonnage constant
- avec une réduction de 25% des tonnages, réduction imposée par la loi de transition énergétique à horizon 2025.

* Cette TGAP, est due par toutes les structures (publiques ou privés) qui traitent nos déchets par enfouissement.

Année	Coût à la tonne	TGAP versée à tonnage constant 30 000 T	TGAP supplémentaire versée à l'état	TGAP versée si - 25% soit 22 500 T	TGAP supplémentaire versée à l'état
2019	17.00 €	510 000 €		382 500 €	
2020	18.00 €	540 000 €	30 000 €	405 000 €	- 105 000 €
2021	30.00 €	900 000 €	390 000 €	675 000 €	165 000 €
2022	40.00 €	1 200 000 €	690 000 €	900 000 €	390 000 €
2023	51.00 €	1 530 000 €	1 020 000 €	1 147 500 €	637 500 €
2024	58.00 €	1 740 000 €	1 230 000 €	1 305 000 €	795 000 €
2025	65.00 €	1 950 000 €	1 440 000 €	1 462 500 €	952 500 €

Comme vous le voyez **seule une diminution importante des déchets enfouis nous permettra, en partie, d'amortir cette augmentation.** Aujourd'hui, le SICTOM met tout en œuvre pour que vous puissiez agir efficacement dans la gestion de vos déchets, et, un grand nombre d'entre vous joue le jeu puisque nous sommes passés de 271Kg de déchets produits par an et par habitant en 2014 à **239 kg en 2019**. L'objectif pour **2025 est de 205 Kg/an/hab.**

Malgré tout il reste des efforts à faire car nous retrouvons encore trop souvent des déchets valorisables (bouteilles de verre, papiers, emballages, déchets verts) dans les ordures ménagères.

C'est pourquoi à partir du 2 mai 2019, et, tout au long de l'année, une équipe va accompagner nos éboueurs pour vérifier le contenu de vos bacs. S'ils contiennent des déchets non conformes les bacs seront refusés.



Il vous est possible d'acheter du compost à **11.55 € TTC le 1/2 m³**. Préparé par nos opérateurs sur notre plate-forme de compostage au site de Givrette à Domérat, il respecte l'ensemble des normes en vigueur, y compris pour une **utilisation en agriculture biologique.**

Pour en récupérer, merci de contacter le SICTOM au 04.70.64.23.80 afin de vous inscrire.

Prévision des ventes de compost pour l'année 2019 (sous réserve de stock suffisant) :

- Mardi 21 et jeudi 23 mai
- Mardi 17 et jeudi 19 septembre
- Mardi 15 et jeudi 17 octobre
- Mardi 19 et jeudi 21 novembre

Horaires : de 14h à 16h30

Un grand Merci !!!

A toutes les personnes bien attentionnées, qui se débarrassent de déchets tels que ceux sur les photos, dans les bacs jaunes de recyclage.

Les valoristes (employés du centre de tri), qui trient à la main, sont ravis de découvrir ces déchets mélangés aux bouteilles en plastique ou aux cartons .

Ceci est inadmissible, merci de respecter le travail de chacun.



La recette astucieuse pour utiliser le vert des poireaux

Ingrédients

- Vert de 8 poireaux
- 1 poignée de cerneaux de noix
- 20 cl crème liquide
- 1 gousse d'ail
- Huile d'olive
- Sel, poivre
- Pâtes pour 4 personnes



Recette

- Emincer le vert des poireaux
- Les faire blanchir 5 min dans l'eau bouillante salée
- Egoutter
- Passer au blender avec les noix, l'ail et la crème liquide
- Ajouter de l'huile d'olive jusqu'à obtention d'une consistance suffisamment fluide pour se mélanger aux pâtes
- Saler et poivrer à convenance
- En parallèle, faire cuire les pâtes
- Mélanger le tout

Bon appétit !



Ajouter des crevettes ou des dés de poisson avant de déguster.